

Projet artistique CPO 2025-2026

LE PROJET ARTISTIQUE

Un lieu de soin

Inspiré par la beauté des rituels japonais et par la créativité des enfants, questionnant le soin du monde par l'art, le TJP veut devenir un lieu de première nécessité pour les habitantes de Strasbourg et de l'Alsace, un endroit unique, offrant une vision du théâtre multiforme, interculturelle et internationale, pour toutes les générations. Le travail du corps relie les arts, il est facteur de transversalité, il rassemble et crée un espoir face à un avenir difficile. Soigner notre propre corps est un acte écologique indispensable pour ensuite soigner notre planète. Le TJP souhaite retrouver nos corps, nos rires et le goût du partage, abîmés par la crise sanitaire et plus largement par la crise écologique. Nous allons créer des correspondances avec la culture japonaise et nous inspirer de l'art du dialogue avec les objets et de la philosophie de réparation du monde. Au Japon, la terre tremble, les constructions se font donc sur les failles. Quand on construit une maison, on sait qu'un jour ou l'autre, elle sera détruite ; l'architecture japonaise conçoit des bâtiments qui s'ajustent. Il est urgent de transmettre à la jeunesse cette vision et de s'exercer à une transmission à l'envers, notre modèle de vie devenant les enfants.

Écrire des récits avec la jeunesse

Construire un dialogue artistique avec l'enfance et la jeunesse est une priorité. Le TJP fera entendre la parole des enfants. Nous avons toutes et tous été enfants ; travailler sur les sujets qui les habitent résonne profondément en nous et encourage la rencontre des générations. Partager leurs émotions promeut l'intelligence sociale et intergénérationnelle. Nous devons écouter entièrement la jeunesse, qui souffre d'un manque de confiance en l'avenir, avec nos esprits, nos corps, nos sensibilités, et lui proposer de traverser ses émotions par le théâtre et l'art, avant d'en chercher l'écho vers nos vies d'adulte. Il est urgent de développer une relation de confiance avec les jeunes pour ensuite nous confronter ensemble aux défis de l'avenir proche.

Le TJP devra être un lieu de référence national et international de la création intergénérationnelle.

Inventer de nouveaux rituels artistiques

Quatre grands principes de la philosophie japonaise se retrouveront en filigrane dans tous les projets artistiques du TJP, en relation étroite avec les artistes :

Le kintsugi : Rituel japonais de réparation des objets, qui sublime les cassures en les réparant avec de l'or, laissant les fissures apparentes. Il nous inspirera pour réparer nos corps et nos liens avec les autres qui ont souffert ces dernières années. Le kintsugi nous guidera pour une redécouverte de la ville et de ses habitantes par les artistes et les enfants.

L'animisme : Philosophie qui nous met à la place de l'objet et de l'espace vide autour de nous. Nous éprouverons l'importance de l'objet, de l'espace dans nos corps.

L'éphémère : Philosophie bouddhiste qui indique que tout se construit sur une faille, que tout est mouvant. Elle incite à faire de la place à l'imagination et à l'art dans notre société, en conscience que la fin est un début et qu'être en mouvement et à l'écoute de l'espace qui nous entoure sont importants.

L'autodéfense : Concept d'art martial qui ne bloque pas la violence mais la transforme en un flux vital. Nous retournerons la violence de la jeunesse d'aujourd'hui en énergie vitale

et positive, grâce à l'art. Nous cultiverons le bien-être de nos corps et de nos âmes via les activités proposées par le TJP, nous préparant aussi à affronter l'avenir.

Ces grands principes, issus de la culture traditionnelle japonaise, inspireront les démarches de collectes de paroles, les créations, les actions artistiques et l'invention de nouveaux rituels de rassemblements artistiques, que ce soit imaginer des cérémonies artistiques de libération de la parole, ou des rendez-vous hebdomadaires et saisonniers pour commémorer et fédérer.

A) UNE MAISON DE CREATION

Sur la période 2025-2026, les productions propres et/ou majoritaires sont les suivantes :

Productions propres									
	Direction artistique	Auteur.ice vivant.e francophone	à partir de	année de création	Provenance	nb artistes au plateau	Budget	Recettes coproductions	Apport nature
Moé Moé Boum Boum	Kaori Ito et Juliette Steiner		18 mois	2025	Strasbourg	2	43600		
Dance marathon express	Kaori Ito		9 ans	2025	Strasbourg	9	153000	38000	2600
Utopies Utopies 25	Delphine Lanson	Mélissa Dossou	9 ans	2025	Strasbourg	2	16000		
Migratrices (titre provisoire)	Kaori Ito	Ecriture collective	9 ans	2026	Strasbourg	4 à 5	61000		
Utopies Utopies 26	Delphine Lanson	en cours	en cours	2026	Strasbourg	2	16000		
Commande Tout JP 26	en cours	en cours	0-3 ans	2026	Grand Est	3	40000		
Coproductions majoritaires									
	Artistes				Provenance	nb artistes au plateau	Budget	apport coprod	Apport nature
Croire aux fauves	Laure Werckmann	Nastassja martin	12 ans	2025	Strasbourg	2	98588	34000	900
Oubliées, Oups, I did it again	Juliette Steiner		8 ans	2026	Strasbourg	3	70000	25000	
Création hybrides									
LaboRêves #2	Fatou Ba	Fatou Ba		2025	Strasbourg	NC	15000		
Collectif en scène #2	Juliette Steiner et Marie Ndiaye	en cours		2025	Strasbourg	NC	10000		
LaboRêves #3	en cours	en cours		2026	NC	NC	15000		
Collectif en scène #3	en cours	en cours		2026	NC	NC	10000		

La place des enfants

Attentif à l'adresse au jeune public, le TJP souhaite être un pôle de production pour les créations qui portent la parole des enfants, inventent des récits qui les concernent et portent leurs préoccupations.

Sensible aux démarches artistiques pluridisciplinaires et intergénérationnelles, le TJP souhaite particulièrement accompagner des artistes tout public à créer des spectacles accessibles à tous dès le plus jeune âge.

La seconde émergence

Dans le cadre de ces accompagnements, le TJP est particulièrement attentif à la « seconde émergence ». Après un parcours d'interprètes pour des compagnies, il est souvent difficile pour des artistes de faire reconnaître leur propre démarche artistique.

Mutualisation de l'atelier et réemploi des décors

Le TJP poursuit sa réflexion sur la mise en ordre de marche, l'usage de son atelier et sa mise à disposition en interrogeant le nécessaire réemploi des décors et scénographies.

1 - Les créations de Kaori Ito, productions propres du TJP

2025

Moé moé boum boum : cocréation avec Juliette Steiner – 2 interprètes – dès 18 mois
Création au TJP et en tournée dans les théâtres, écoles maternelles, crèches et jardins

d'enfants. Un spectacle avec Marvin Clech, danseur qui mélange le contemporain au krump, et Naëma Tounsi, comédienne et chanteuse aussi à l'aise chez Mozart qu'Ella Fitzgerald, qui vont s'approprier pour mêler leurs imaginaires pour finir par inviter les enfants à prendre part à leur joyeuse ronde du changement.

2025

Dance marathon express : 9 interprètes – dès 9 ans

Création inspirée de *Les pieds nus de Lumière* de Kenji Miyazawa sur l'exclusion et les onomatopées japonaises, de la scène musicale japonaise contemporaine à l'origine du langage.

Coopération Franco japonaise : création au KAAT à Kanagawa au Japon puis tournée en France.

2026

Migratrices (titre provisoire) : 4 ou 5 interprètes - dès 9 ans

Écriture collective autour de la thématique des migrations vécues ou transmises.

Création au TJP.

2 - Des commandes pour les tout-petits de moins de 3 ans

Modélisé à partir de la création de Kaori Ito et Juliette Steiner, ***Moé moé boum boum***, en 24-25.

Collaboration entre deux artistes, une artiste de la scène et une artiste plasticien-ne.

D'une durée de 30 minutes maximum, il s'agira d'une forme destinée aux plateaux, dont est extraite une adaptation pour tourner en crèches.

Régularité à définir.

3 - Productions déléguées

Utopie Utopies

Processus de création issu d'un protocole de commande dirigé par Delphine Lanson.

Rencontre d'une artiste du verbe et une artiste du corps sur le thème de l'utopie. Une

semaine de résidence dans la société civile et deux semaines de résidence au plateau.

Une forme qui peut être présentée avec d'autres propositions artistiques autour : débat, conférence...

Euh...

Un duo de danse et de jonglage, Louis Gillard et Jörg Muller inventent un monde sans adultes, une île en sacs plastique pour deux grands qui jouent comme des enfants.

2025 : Quinze ans

Un duo de danse et de mots, Mélissa Dossou, jeune lycéenne de quinze ans et Delphine

Lanson se sont rencontrées lors de la classe CHAT. Vous vous souvenez de vos quinze

ans ? Souvenirs lointains ou actualité brûlante, de quoi rêve t'on quand on a quinze ans ?

Par court

Chaque année dans le cadre des Micro Giboulées, le TJP produit la reprise de 3 formes courtes afin de permettre aux artistes de les développer et de les présenter à des professionnelles en vue de leur production à venir.

D'une salle à une autre, d'une forme à une autre, d'un univers à un autre, ce parcours est une invitation à découvrir les artistes, leurs recherches et leurs gestes de création d'une autre manière et d'en échanger avec elleux sur le vif.

En production déléguée en 2025 : *Me si a ga lé* - Yu Okamoto – dès 14 ans

4 - Les coproductions majoritaires

2025 :

Croire aux fauves

De et Laure Werckmann – dès 12 ans

Texte de Nastassja Martin

2026 :

Oubliées, Oups, I did it again

De Juliette Steiner – dès 8 ans

5 - Les coproductions minoritaires

2025 :

1729 - Julie Lerat Gersant - dès 12 ans

Fifi - Jonathan Genet et Léonore Zurfluh - dès 6 ans

George sans S - Camille Trouvé - dès 10 ans

Patchwork - Louis Gillard - dès 14 ans

Gorilla Gorillä - Coraline Charnet - dès 14 ans

2026 :

Des Dragons dans les halls - Julien Villa - dès 15 ans

Jubila 2 - Leila Martial - dès 8 ans

What remains - Cille Lansade - dès 12 ans

En cours...

B) PARTAGE DE L'OUTIL

1 - Le collectif artiste

Les artistes Delphine Lanson, Juliette Steiner et Louis Gillard sont impliquées au cœur du projet du TJP.

En plus de leurs projets de création soutenus via des productions déléguées ou coproductions en fonction de leur structuration, les artistes sont impliquées dans le lieu commun, et dans les actions artistiques développées par le CDN.

2 - Les Labos du lundi

Pour les années 2025 et 2026, pendant les labos du lundi, les artistes dialogueront avec

les grands thèmes qui traversent la saison : l'immigration, la virilité, la transformation, le secret de famille et l'utopie.

Avec un engagement physique et intime, iels utiliseront de manière exploratoire les outils de l'auteur·rice et de l'interprète pour permettre le jaillissement créatif et se confronter à ce qui nous agite collectivement et individuellement.

Iels s'interrogeront sur ce qui fait récit, ce qui fait sens dans ce que l'on donne à voir au plateau.

3 - Les modalités d'accompagnement des compagnies

L'accompagnement des artistes au CDN est de plusieurs ordres :

- Coproduction(s) majoritaires ou minoritaires de créations, participations variables (5000 à 30 000 euros) en fonction des projets et de leur volume financier
- Accompagnement en production déléguée quand l'artiste n'est pas encore structurée en compagnie
- Proposition de commandes : Labo Rêves, création pour les tout-petits, ...
- Accueils en résidence
- Accueils en résidence de création scénographique dans les ateliers de construction du TJP
- Participation au lieu commun et à des actions artistiques

4 - Un CDN Jumelé

Un lien particulier et de réciprocité a été créé avec le CDN de Normandie - Rouen Les Angés au plafond (Brice Berthoud et Camille Trouvé) sur l'ensemble des niveaux de la vie de nos maisons : laboratoires, créations, coproductions, programmation, accompagnement des artistes mais également réflexion sur le fonctionnement de nos théâtres et les dispositifs d'actions artistiques.

5 - Les collectifs de création

Aux côtés des artistes, les enfants sont les associées du théâtre. Iels apportent leur regard précieux sur notre société et participent à la création de nouveaux récits pour réenchanter le monde.

Les œuvres qu'iels créent sont présentées lors de Génération Seishun, nouveau temps fort pour les récits de la jeunesse chaque année en fin de saison.

Le collectif en mots

Ce collectif créé pour la saison 24-25, est composé d'enfants de 6 ans à 10 ans. Les enfants réunies un mercredi par mois travailleront en atelier philo sur l'imagination et l'oralité pour la réalisation d'un podcast.

Le comité d'expert-es

Tel un comité de professionnelles participant aux réflexions et appuyant les décisions, un groupe de spectateur-ices accompagne tout au long de la saison le projet du TJP.

Présentes pendant les répétitions, aux sorties de résidences et pour la création, iels formulent des retours sur le travail artistique en train de se faire et conseillent ainsi les créations de la maison. En fonction des saisons et de leur âge, iels peuvent également animer des bord plateaux, participer à des voyages de repérages, être les ambassadeur-ices du théâtre, etc.

En 2025, nous allons travailler avec un groupe de spectateur-ices et d'étudiant-es qui accompagnera la création de *Dance marathon express* (coopération franco-japonaise) et animera les bords plateaux.

Le collectif en scène

Composée d'une dizaine d'enfants de 8 à 13 ans, cette petite troupe est associée au TJP pour écrire et créer un spectacle.

En 2025, Juliette Steiner associée à Marie Ndiaye et Ludmila Gander assurera la mise en scène de la création. Le spectacle sera présenté sur le grand plateau du TJP.

Les 3^{èmes} de la classe CHAT

Les élèves de 3^{ème} de la classe à horaires aménagées théâtre du collège Hans Arp ont construit leur vision utopique de leurs quartiers en pleine mutation, en développant la récolte de la parole de leurs familles, l'écriture et le jeu.

Le collectif en images

Une dizaine d'adolescentes de 13 à 18 ans sont réunies autour d'une semaine d'ateliers de création sur l'écriture de scénarios et la réalisation d'images photographiques ou vidéos. Les jeunes pourront mettre immédiatement en pratique les compétences acquises. Iels seront accompagnées dans l'élaboration de leurs propos, dans l'écriture de leurs scénarios, la prise et le montage des images.

Les jeunes pourront travailler sur des projets de création en groupe. Leurs réalisations qui pourront aller du court-métrage, à la capsule documentaire en passant par le micro-trottoir.

Les projets des collectifs de création sont présentés dans le cadre de Génération Seishun, temps fort pour les récits de la jeunesse.

C) LA DIFFUSION DES ŒUVRES

Le TJP poursuit le travail de diffusion des œuvres de Kaori Ito en s'appuyant sur un réseau de partenaires pluridisciplinaires sur l'ensemble du territoire français.

Dans le cadre du rayonnement international de la démarche artistique, nous travaillons sur la construction de coopérations bilatérales au long court plus que sur des diffusions sèches. Pour le premier mandat, la coopération avec le KAAT Kanagawa art Theater sera développée autour de la production de *Dance marathon express* et l'échange interculturel autour des rituels traditionnels japonais et du modèle des politiques culturelles françaises en matière d'artistes associées et de développement de la scène contemporaine pour le jeune public au Japon.

D) LA PROGRAMMATION

La saison :

Sous l'impulsion de sa directrice, Kaori Ito, le TJP Centre Dramatique National de Strasbourg – Grand Est a pour projet de rêver l'avenir avec l'enfance et la jeunesse et lui donner corps par l'art. Elle souhaite en faire un lieu de théâtre transdisciplinaire, interculturel et intergénérationnel, qui défend la transversalité de l'art et l'importance des questionnements qui habitent les enfants et les jeunes, ainsi que leur implication dans les processus de création.

Le TJP porte une vision pluridisciplinaire et archaïque du théâtre qui passe par un engagement fondamental du corps et qui se saisit de la question des droits culturels. Concerné par la nécessaire transition écologique à mettre en œuvre et mobilisé autour de la programmation pour les publics scolaires, le TJP propose une programmation en séries de représentations et la mise en œuvre d'actions artistiques autour des accueils qui permettent de prolonger la présence des artistes sur le territoire.

Hors les murs :

Afin de toujours développer l'accessibilité aux spectacles mais aussi de sortir de la boîte noire pour jouer dans des espaces porteurs de vie, nous souhaitons tout au long du mandat développer les tournées de spectacles en décentralisation, hors les murs ou dans des structures partenaires.

La programmation du TJP est construite en saison autour de 2 temps forts annuels :

Les Micro Giboulées : Héritage emblématique du TJP, la biennale devient avec le nouveau projet un temps fort annuel dédié à l'animisme. En cherchant à rendre visible l'invisible, ce focus artistique pluridisciplinaire et intergénérationnel sur la question de la manipulation et de la transformation sera déployé sur une semaine au TJP et dans des lieux partenaires.

Génération Seishun : Nouveau temps fort pour la jeunesse, Génération Seishun est une fête artistique qui donne la part belle aux projets et aux récits des jeunes et des enfants. Pour que la jeunesse trouve sa place dans les démarches artistiques des artistes et que les paroles des enfants et des jeunes soient entendues sur nos plateaux.

E) LE LIEU COMMUN

Dans l'esprit des tiers lieux, espaces d'hybridation entre le travail et la vie personnelle, nous voulons inventer des rituels de rassemblement qui rompent les frontières entre démarche artistique professionnelle et pratique amateur et entre les professions. À l'heure des droits culturels, des organisations collaboratives, de la recommandation de pair à pair et de la participation citoyenne, il est urgent de mettre nos outils et nos ressources professionnels à disposition des citoyen·nes. De penser l'art comme un bien commun. Nous voulons inviter les spectateur·rices à exercer leur créativité sur des temps de la vie quotidienne. Le TJP imagine donc des dispositifs qui favorisent l'expression artistique de toutes·tes.

La cabane téléphonique :

Dispositif de créativité à l'usage de toutes·tes, la cabane téléphonique et la boîte aux lettres

sont une invitation à s'écouter et à se livrer. Tout au long de la saison, installées tour à tour à la Grande ou à la Petite scène, elles invitent les spectateur·rices à s'adresser *À ce qu'on laisse*.

Le temps présent :

Nous proposerons en septembre avant l'ouverture de la saison un temps de lecture des textes qui auront émergés de processus de création de récits portés par des habitant·es et accompagnés par des artistes.

Le temps passé :

Au printemps, nous inventerons un temps de rituel inspiré du carnaval. Ce rassemblement artistique sera l'occasion de restituer les paroles récoltées tout au long de la saison, notamment dans la cabane téléphonique et de célébrer les pouvoirs de la transformation à travers le masque et le maquillage.

Les Midis au théâtre :

Tous les mardis midi, le foyer de la Petite scène est ouvert pour la pause déjeuner. Chacun·e peut apporter son pique-nique et partager un moment convivial en toute simplicité avec l'équipe et les artistes accueilli·es au TJP. Un mardi sur deux une programmation est proposée. Il peut s'agir d'une proposition artistique, d'une rencontre avec des associations et porteur·euses de projets inspirants ou d'un atelier de pratique pour tous·tes. Chacun·e peut y découvrir l'activité de ses voisin·es ou se laisser surprendre par des propositions d'artistes.

Les Apéros artistiques :

Les vendredis de représentation, chacun·e est convié·e à partager un moment d'improvisation artistique. Les artistes invité·es imaginent une forme où la présence et les réactions des spectateur·rices sont un moteur de la créativité. Les artistes prennent le risque d'une expérience unique qui pourra décoller avec ridicule ou échouer avec brio !

Le Labo Rêves :

Le Labo Rêves est un espace d'expérimentation où des artistes travaillent à partir de la récolte de rêves d'enfants. Chaque saison, la création d'une petite forme leur est commandée en vue de réaliser le rêve d'un enfant.

Le carnet de vie :

Le carnet de vie est un objet éditorial entre le magazine, cahier de vie et cahier de vacances. Distribué en fin de mandat, il invite les spectateur·rices et les usager·ères du lieu à retraverser les œuvres découvertes dans la saison et à poursuivre soi-même une démarche artistique le temps de l'été.

Les nouveaux usages, accessibilité et aménagements :

Nous souhaitons que le TJP soit un lieu des droits culturels, de la parité, de la diversité, de l'accessibilité de toutes et tous, enfants, familles, habitant·es et artistes, dont les personnes en situation de handicap. Pour ce faire nous travaillons à mettre en place des groupes d'usagers pour réfléchir nos projets et aménagements avec les personnes concernées.

Gratuité :

Nous veillerions à proposer chaque saison un certain nombre de propositions accessibles gratuitement : Ouverture de saison, Midis au théâtre, Apéros artistiques...

F) LES ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES**La classe CHAT :**

En co-élaboration avec le Conservatoire de Strasbourg, le TJP pilote les classes à horaires aménagés théâtre de l'École Martin Schongauer et du Collège Hans Arp. De la classe de CM1-CM2 à la 3ème, les élèves travaillent à un projet artistique commun, mené par une équipe d'enseignantes et d'artistes coordonnée par Delphine Lanson (membre du service artiste). Les classes sont ouvertes sur sélection à tout élève de l'Eurométropole souhaitant se former aux arts de la scène.

Les ateliers en famille :

Rendez-vous donnés aux enfants accompagnés d'une adulte de leur famille. Les ateliers en famille sont l'occasion de partager et approfondir avec les artistes l'univers des spectacles programmés dans la saison.

Les ateliers ado & adultes :

Ces ateliers sont l'occasion pour des jeunes et des adultes, venus ensemble ou séparément, de partager et approfondir avec les artistes l'univers des spectacles programmés dans la saison.

Les ateliers Premières fois :

Parce que les toutes premières fois nécessitent une attention particulière, le TJP invite des familles à venir découvrir le théâtre de manière ludique, à vivre un moment de pratique artistique avant d'assister au spectacle.

Des actions artistiques diverses :

Le projet d'actions artistiques et des relations avec les publics est réinterrogé chaque année en fonction des enjeux des projets artistiques produits, accompagnés ou accueillis mais également des échanges avec les partenaires sociaux et culturels.

G) LA PLACE DES PROFESSIONNELS**Les stages professionnels**

Chaque saison, en plus des temps des Labos du lundi, le TJP veille à proposer des stages professionnels en résonnance avec les projets artistiques et culturels de la saison.

2025 : stage masque neutre avec Lionel Lingelser du Munstrum Théâtre.

H) PARTENARIATS, INSCRIPTION DANS LES RÉSEAUX

À l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg

Le TJP a à cœur de co-construire des projets avec les acteurs culturels, associatifs, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, du secteur de la justice, de la santé et du social de l'Eurométropole :

- Maillon, Théâtre de Strasbourg - Scène européenne
- Festival Musica
- POLE-SUD Centre de Développement Chorégraphique National, Strasbourg
- Les Percussions de Strasbourg
- Opéra national du Rhin
- Conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg
- Rectorat de Strasbourg
- Faculté des arts - Université de Strasbourg
- Service universitaire de l'action culturelle - Université de Strasbourg
- Ecole Martin Schongauer
- Collège Hans Arp
- Lycée le Corbusier
- Maison d'arrêt de Strasbourg
- Centre Hospitalier d'Erstein
- Crous de Strasbourg
- CAF du Bas-Rhin
- Service d'Insertion de Formation d'Apprentissage Spécialisé de Bischeim (SIFAS)
- Tôt ou t'art
- Deux mains sur scène
- Les Petites Roues
- La Renouvelle

La direction de Kaori Ito souhaite continuer à inscrire le CDN sur son territoire en faisant perdurer ces dispositifs et en cherchant à les déployer. Sont ainsi déjà évoqués et en cours de construction des passerelles avec le TNS et la HEAR. Une réflexion est en cours sur l'immersion de son travail de création directement dans les établissements scolaires et foyers sociaux de l'Eurométropole.

À l'échelle de la région Grand Est

À l'échelle régionale, le TJP est pleinement engagé au sein des réseaux professionnels suivants :

- Quint'Est réseau spectacle vivant Bourgogne-Franche-Comté Grand Est
- le TiGrE – réseau jeune public du Grand Est

À l'échelle nationale

À l'échelle nationale, le TJP est pleinement engagé au sein des réseaux professionnels suivants :

- ACDN
- Syndeac
- Latitude Marionnette
- LOOP - Réseau pour la Danse et la Jeunesse
- Scènes d'enfance - ASSITEJ France

I) NOS ENGAGEMENTS

Transition écologique

- Réalisation d'un plan de décarbonation en septembre 2024
- Participation de l'ensemble de l'équipe à la Classe Climat de Strasbourg au premier semestre 2024
- Élaboration depuis juin 2024 d'un plan d'action du TJP suite à la Classe Climat avec pour items
 - Pilotage de la transition
 - Mobilité professionnelle
 - Achats & Déchets
 - Bâtiments & Ressources
 - Communication & numérique responsable
 - Mobilité des publics
- Mise en place d'un pré-autodiagnostic pour la transition écologique en janvier 2025 (BouTure, la boussole écologique de la Culture & Référentiel Bilans carbone de l'ACDN)

Autres engagements

- Signature de la charte pour la diversité dans les Centres dramatiques nationaux (ACDN)
- Signature de la charte de la parité dans les Centres dramatiques nationaux (ACDN)
- Signature de la charte de bonnes pratiques professionnelles entre lieux et équipes artistiques (Syndeac)

ANNEXE II

Modalités d'évaluation et indicateurs TJP

Conditions de l'évaluation

Le compte-rendu financier annuel visé à l'article 7 de la convention pluriannuelle d'objectifs est accompagné d'un compte-rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessous.

Avant le terme de la convention, le bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif communiqué par le bénéficiaire comme prévu à l'article 10 fait la synthèse des comptes-rendus annuels susmentionnés.

I. ENGAGEMENTS ARTISTIQUES

Des engagements en matière de création visant à l'amélioration des conditions de production

Conditions de production	Nom des équipes		Titre des projets produits ou coproduits		Dont équipes émergentes	Localisation (Ville/Dept)
Veiller à recourir à la contractualisation des modes de production de spectacles pour favoriser la structuration des équipes artistiques	Saison 24/25					
	Saison 25/26					
Partage de l'outil		Projets		Type d'accompagnement		Localisation (Ville/Dept)
S'attacher au principe de partage de l'outil au profit de projets autres que ceux du CDN		Saison 24/25				
		Saison 25/26				

Accueil des équipes artistiques en résidence	Equipes accueillies		Nb de jours	Localisation (Ville/Dept)
	Saison 24/25			
	Saison 25/26			

Le rayonnement et la diffusion des productions et coproductions du centre dramatique national

Diffusion des productions au siège		Nombre de représentations	
Assurer en moyenne 7 représentations dans la Ville siège ou l'agglomération pour chaque production majoritaire sur la convention	Saison 24/25		
	Saison 25/26		

> Objectif = réalisé / non-réalisé / évolution ?

-- Commentaire qualitatif en 4/5 lignes --

Diffusion des productions hors siège		Spectacles	Nombre de représentations		
			Dans le Grand Est	Au national	A l'international
S'engager à assurer la diffusion des productions du CDN.	Saison 24/25				
	Saison 25/26				

Diffusion des co-productions au siège		Liste des spectacles	Nombre de représentations
S'attacher à présenter des séries des spectacles co-produits ou pré-achetés pour + de 3 représentations par saison.	Saison 24/25		
	Saison 25/26		

> Objectif = réalisé / non-réalisé / évolution ?

-- Commentaire qualitatif en 4/5 lignes --

II. ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS

Accompagnement des équipes artistiques	Mise en œuvre	Année
S'impliquer dans les réseaux professionnels, et inciter la circulation des artistes dans les réseaux professionnels nationaux et internationaux sur la durée du mandat.		
Accompagnement de l'émergence	Mise en œuvre (nombre de compagnies émergentes dont EMS, modalités d'accompagnement...)	Année
Découvrir les nouveaux talents et rendre visible la création locale émergente		

III. ENGAGEMENTS CULTURELS, TERRITORIAUX ET CITOYENS

Diffusion territoriale	Mise en œuvre		Dont expressions artistiques s'inscrivant dans l'espace public	Localisation (Ville/Dept)
Diffuser des spectacles hors les murs du CDN	Saison 24/25			
	Saison 25/26			
Transition écologique	Mise en œuvre			
Veiller à s'inscrire dans une démarche éco-responsable en investissant un ou plusieurs des champs suivants : - Économie circulaire : politique de réutilisation des costumes/décors - Eco-responsabilité des techniques de création/diffusion - Mobilité des publics et des artistes - Communication et numérique responsable - Formation/sensibilisation des équipes	Saison 24/25 et 25/26	<i>Proposer une ou des actions de transition ou de transformation concrètes dans l'un ou plusieurs des domaines précités, en sélectionnant un/des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs adaptés : par exemple : catégorie « économie circulaire » :</i> - Action 1 : utiliser 70% de matériaux issus du réemploi dans la construction de décors et scénographie - Action 2 : utiliser 80% de matériaux éco-responsables et bio-sourcés (bois, cartons, etc...)		

Parité Femmes - Hommes	Taux de répartition H/F par saison	
Tendre vers une égalité Homme/Femme entre les artistes étant liés par un contrat sur la période de la convention	Saison 24/25	%
	Saison 25/26	%
Tendre vers une égalité Homme/Femme au sein des collectifs de création	Saison 24/25	%
	Saison 25/26	%
Accorder une attention particulière à l'équité femme/homme dans l'organisation de l'association	Taux de répartition H/F au sein du conseil d'administration et au sein de l'équipe	
	Saison 24/25	%
	Saison 25/26	%
Structure des salaires	Type d'actions entreprises	
Mise en récit de la question de l'égalité de genre au sein des projets menés et accueillis	Nombre par saison	
	Saison 24/25	
	Saison 25/26	

IV. ANCRAGE TERRITORIAL ET PUBLICS

Coopérations sur le territoire	Type d'actions entreprises		Nombre de partenariats	Type de partenariats
S'impliquer dans les réseaux professionnels locaux	Type d'actions entreprises		Nombre de réseaux et d'artistes	Nombre de structures
	Saison 24/25			

Jeune public		Mise en œuvre (nombre de spectacles accueillis, nombre de représentations par tranches d'âge)			
Favoriser le renouvellement des publics et les croisements intergénérationnels, à travers l'accueil de spectacles jeune public	Saison 24/25				
	Saison 25/26				
Public scolaire et du champ social	Nombre et type d'actions entreprises		Etablissements scolaires partenaires (et leur localisation)	Nb de bénéficiaires	Nb d'heures de transmission
Accompagner ces publics dans l'accès à la culture et à la pratique artistique, attirer un large public, permettre le croisement des publics, à travers la mise en place d'actions de médiation	Saison 24/25				
	Saison 25/26				
Développer des actions de médiation en lien avec les acteurs socio-culturels des quartiers prioritaires et développer des partenariats à destination des publics empêchés	Nombre et type d'actions entreprises		Nombre de quartiers prioritaires touchés	Nombre de participants	
	Saison 24/25				
	Saison 25/26				

Accueil de spectacles	Objectifs chiffrés Saison 24/25	Objectifs chiffrés Saison 25/26
Nombre de représentations totales programmées		
Nombre total de places proposées (avec et sans billetterie)		
Taux de fréquentation payante (spectacles avec billetterie)		
Taux de fréquentation totale		
Nombre de places proposées au public scolaire dont primaire dont collège dont lycées et apprentis		
Part Enfance et jeunesse/places en vente		

> Objectif = réalisé / non-réalisé / évolution ?

-- Commentaire qualitatif en 4/5 lignes --

V. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Une attention globale est portée aux clés de répartitions entre les missions du CDN, ses objectifs, et ses moyens financiers et humains.

MOYENS	2025	2026
Tendre vers un équilibre des charges artistiques et charges de structure.	%	%

> Objectif = réalisé / non-réalisé / évolution ?

-- Commentaire qualitatif en 4/5 lignes --

MOYENS	2025	2026
Poursuivre l'objectif de 20% de recettes propres dans le budget général.	%	%

> Objectif = réalisé / non-réalisé / évolution ?

-- Commentaire qualitatif en 4/5 lignes --

Annexe III - Budgets prévisionnels 2025-2026

TJP - CDN STRASBOURG GRAND EST - BUDGET CPO 2025 - 2026

CHARGES	2025 (HT)	2025 (TTC)	2026 (HT)	2026 (TTC)	PRODUITS	2025 (HT)	2025 (TTC)	2026 (HT)	2026 (TTC)
60. ACHATS	433 800 €	491 343 €	475 800 €	538 698 €	70. VENTES	254 222 €	268 611 €	317 872 €	335 864 €
Achats matières et fournitures	403 000 €	454 383 €	445 000 €	501 738 €					
Autres fournitures	30 800 €	36 960 €	30 800 €	36 960 €	74. SUBVENTIONS PUBLIQUES	2 305 878 €	2 354 300 €	2 305 878 €	2 354 300 €
					Subvention DRAC Grand Est (Programme 131)	607 248 €	620 000 €	607 248 €	620 000 €
61. SERV EXTERIEURS	86 000 €	100 000 €	86 000 €	100 000 €	Subvention DRAC Grand Est (Programme 361)	12 733 €	13 000 €	12 733 €	13 000 €
Locations	14 500 €	17 400 €	14 500 €	17 400 €	Subvention Région Grand Est	441 773 €	451 050 €	441 773 €	451 050 €
Entretien et réparation	53 000 €	63 600 €	53 000 €	63 600 €	Subvention Collectivité européenne d'Alsace	48 482 €	49 500 €	48 482 €	49 500 €
Assurances	16 000 €	16 000 €	16 000 €	16 000 €	Subvention Eurométropole de Strasbourg	78 355 €	80 000 €	78 355 €	80 000 €
Documentation	2 500 €	3 000 €	2 500 €	3 000 €	Subvention Ville de Strasbourg	1 117 287 €	1 140 750 €	1 117 287 €	1 140 750 €
62. AUTRES SCES EXTERIEURS	323 400 €	380 414 €	330 600 €	389 054 €	74. AUTRES SUBV EXPLOITATION	111 500 €	111 500 €	116 500 €	116 500 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	32 500 €	39 000 €	32 400 €	38 880 €	Aide de l'Etat emplois aidés	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Publicité, publications	115 000 €	138 000 €	115 000 €	138 000 €	Mécénat (banques, Fondations...)	1 500 €	1 500 €	6 500 €	6 500 €
Déplacements, missions, réception	130 400 €	156 480 €	137 700 €	165 240 €	Autres subventions	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Services bancaires, autres	45 500 €	46 934 €	45 500 €	46 934 €					
					75. AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	0 €	0 €	0 €	0 €
63. IMPOTS ET TAXES	50 800 €	50 800 €	51 200 €	51 200 €	76. PRODUITS FINANCIERS	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Impôts et taxes sur rémunération	37 900 €	37 900 €	38 300 €	38 300 €					
Autres impôts et taxes	12 900 €	12 900 €	12 900 €	12 900 €	77. PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 700 €	50 700 €	50 700 €	50 700 €
64. CHARGES DE PERSONNEL	1 714 500 €	1 714 500 €	1 728 400 €	1 728 400 €	78. REPRISE SUR AMORTIST	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération des personnels	1 206 600 €	1 206 600 €	1 216 500 €	1 216 500 €					
Charges sociales	492 900 €	492 900 €	496 900 €	496 900 €	CRÉDIT TVA	0 €	68 475 €	0 €	72 118 €
Autres charges de personnel	15 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €					
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 300 €	30 030 €	31 800 €	34 980 €					
66. CHARGES FINANCIÈRES	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €					
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	0 €	650 €	650 €					
68. DOTATION AUX AMORTIST ET PROV	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €					
TOTAL CHARGES	2 737 300 €	2 868 586 €	2 805 950 €	2 944 481 €	TOTAL PRODUITS	2 737 300 €	2 868 586 €	2 805 950 €	2 944 481 €

ANNEXE IV

Plan d'action

dans le cadre de la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

TJP

1. Actions de sensibilisation et d'information prévues par la structure auprès des équipes, des personnes intervenantes dans la structure, etc.

La lutte contre les VHSS fait intégralement partie du projet imaginé par Kaori ITO. Il est ainsi prévu un ensemble d'actions de sensibilisation et d'informations qui seront mises en place et développées, en lien avec les référent.e.s VHSS.

INFORMATION, FORMATION, SENSIBILISATION

Auprès de l'équipe permanente

- Désignation et formation de deux référent.e.s VHSS au sein de l'équipe permanente (1 par lieu).
- Formation de la directrice et du responsable RH.
- Sensibilisation spécifique aux encadrant.e.s.
- Envoi d'un mail annuel d'information pour transmettre les noms et contacts des référent.e.s, les procédures de signalement ainsi que des contacts tels que la cellule d'écoute Audiens, des associations spécialisées et numéros d'urgence.
- Organisation d'une journée de sensibilisation dédiée à l'équipe (via l'association DBSP par exemple).
- Création d'un espace ressources sur le serveur.
- Rédaction d'une charte VHSS à faire signer à l'équipe.
- Ajout d'une clause d'engagement dans les contrats de travail :
« Le.la salarié.e s'engage à ne pas commettre de faits pouvant constituer des violences sexistes, sexuelles, morales ou discriminatoires dans le cadre de l'exécution de son travail au sein de la structure :
 - Ni sur le lieu de travail.
 - Ni sur le temps de travail, y compris lors des pauses et des repas.
 - Ni envers le personnel, les équipes artistiques, les spectateur.ice.s, ou encore les prestataires.De tels faits pourraient donner lieu à des mesures conservatoires, et à une procédure disciplinaire pouvant déboucher sur une sanction. Cette sanction peut aller jusqu'à la rupture du contrat de travail. »
- Ajout d'un volet dédié au sein de la grille d'entretien individuel.
- Veille à la parité hommes/femmes au sein de l'équipe en termes de responsabilités et de rémunérations.

Auprès des intermittents engagés par le TJP

- Ajout d'une clause d'engagement dans les contrats de travail.

- Envoi d'un mail d'information pour transmettre les noms et contacts des référent.e.s, les procédures de signalement ainsi que des contacts tels que la cellule d'écoute Audiens, des associations spécialisées et numéros d'urgence.

Auprès des équipes artistiques accueillies au TJP

- Ajout d'une clause d'engagement dans les contrats de cession.
- Ajout d'un paragraphe dans le livret d'accueil informant les noms et contacts des référent.e.s et les procédures de signalement.

Auprès des publics

- Création d'un espace ressources dans chacune des scènes.
- Mise en place d'un affichage dédié dans des lieux clés (bar, toilettes...)

Auprès de tous.tes

- Rédaction et communication du plan de lutte contre les VHSS.
- Mise en place d'un suivi et d'une évaluation des actions menées en matière de VHSS.

DETECTER, REAGIR ET SIGNALER

Détecter

- Le TJP, par le biais de sa direction et de ses référent.e.s VHSS notamment, s'engage à faire preuve d'exemplarité et de vigilance en prêtant une attention particulière aux rumeurs qui pourraient émerger.
- Il s'engage à rester attentif aux signaux faibles (changements progressifs ou soudains dans le comportement d'une personne comme un isolement volontaire, des modifications de comportements alimentaires, sociaux, des troubles du sommeil, de la concentration, des retards, une hypervigilance et/ou une agressivité accrue...)

Réagir et signaler

- Le TJP fera preuve d'une tolérance zéro en cas de signalement et s'engage ainsi à recueillir la parole de toute personne victime ou témoin de faits de VHSS.
- Une évaluation préliminaire sera menée suite à tout signalement afin de récolter le maximum d'informations et de déterminer la recevabilité de l'alerte.
- La direction s'engage à mettre en place sans attendre un ensemble de mesures conservatoires (prévenir la personne mise en cause, l'équipe ou toute personne externe à l'organisation qui serait

concernée indirectement par le signalement, établir une liste de personnes à entendre, proposer des solutions pour couper tout contact entre la victime et son agresseur présumé, protéger la personne ayant fait le signalement...) et ce dès la moindre perception de signaux, de rumeurs et/ou dès tout signalement qui lui serait fait.

- Une enquête interne sera automatiquement réalisée dès la moindre suspicion et mènera à la rédaction d'un rapport d'enquête qui sera remis aux autorités compétentes en fonction de la véracité et de la gravité des faits.

- Une sensibilisation, un recadrage et/ou des sanctions auront lieu, toujours selon la véracité et la gravité des faits.

DEMARCHE ARTISTIQUE

L'information et la sensibilisation seront au cœur du projet artistique du TJP imaginé par Kaori ITO à travers sa programmation. Il est ainsi prévu, entre autres choses, de veiller :

- À programmer des spectacles et autres propositions artistiques (Midis au Théâtre, bords de plateau...) abordant les sujets de VHSS et d'inclusivité.

- À prévoir des actions de médiations et des cellules d'écoute autour des propositions artistiques qui traiteraient de ces sujets, et ce avec des personnes ou associations spécialisées.

- À respecter une parité en termes de programmation.

- À veiller à ce que les femmes dont les spectacles seront programmés seraient aussi nombreuses sur les deux scènes, ce afin de s'assurer qu'elles ne soient pas principalement programmées pour des petites formes.

- À recevoir des spectacles dont les équipes de création et les interprètes ne seraient pas uniquement composées d'hommes, et ce d'autant plus lorsqu'il est question d'interpréter des femmes.

- Privilégier une communication respectant les principes de l'écriture inclusive.

2. Formations prévues par l'encadrement et les équipes sur le thème des VHSS

- Nombre et fonctions des personnes ayant déjà suivi des formations au titre de la lutte contre les VHSS et dates de formation :
 - o Kaori ITO, Directrice, a suivi la formation de l'association La Petite « Réagir face aux violences sexistes et sexuelles » durant 2 journées les 21 et 22 novembre 2022
 - o Charlotte FAHRNER, Assistante de Direction Technique & Déléguée du personnel, Anthony LATUNER, Régisseur plateau et de construction, Référent VHSS volontaire, tous deux formés par le groupe Egaé durant 2 journées, les 18 et 19 septembre 2024.
- Nombre et fonctions des personnes pour lesquelles sont prévues des formations durant la période de conventionnement :
 - o Cyril Altot, Administrateur, suivra la formation de l'Agecif « Cadres dirigeants : prévenir les violences et harcèlements sexistes et sexuels - (VHSS) » durant 1 journée le 14 novembre 2025

3. Formalisation du dispositif de signalement de faits de VHSS

Une procédure de signalement sera créée et communiquée à l'ensemble des personnes qui travailleront pour ou avec le TJP. Apparaîtront notamment dans le protocole :

- Le cadre légal de la procédure de signalement.
- La définition des actes (violence, harcèlement, agissements, agressions, viol) et de leur nature (physique, psychologique, sexuelle, sexiste, discriminatoire) qui doivent faire l'objet d'un signalement.
- Les conditions de recueil : noms des référent.e.s VHSS et les moyens de contact possibles pour effectuer un signalement (en direct, par téléphone, via une adresse e-mail dédiée, via un formulaire en ligne...)
- Le délai de traitement.
- Les différentes mesures que pourraient entraîner un signalement (communication à la direction, mesure de protection et l'accompagnement de la personne ayant signalé le(s) fait(s), actions pour mettre fin à la situation rapportée, enquête interne, rapport, sanctions...)
- Les différentes personnes qui pourraient être amenées à mener l'enquête en interne ou en externe selon les cas (référent.e.s VHSS, direction, inspection du travail,...)
- L'existence d'un espace dédié sur le serveur uniquement accessible par les référent.e.s afin de garantir la confidentialité des données récoltées.
- Un exemple d'e-mail type de signalement ainsi que le formulaire dédié.

ANNEXE V

Engagements en faveur de la transition écologique Cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique (CACTÉ)

TJP

Dans le prolongement de la stratégie nationale bas carbone, de la planification régionale « Grand Est Région Verte », en lien également avec les politiques locales de développement durable et avec les mesures d'impact carbone / référentiels carbone des différents réseaux de la création artistique, le bénéficiaire s'engage à présenter une note d'intention ou d'information sur les actions déjà menées en termes de transition écologique ou sur ce que la structure envisage, sur la base de la présentation des résultats d'un autodiagnostic d'empreinte environnementale (outil au choix : SEEDS/Arviva, Impact Score, Bouture ou équivalents).

Cette note précisera les mesures prises en termes d'estimation des impacts, de sensibilisation et de formation des équipes et les premières pistes de plan d'action, y compris celles relevant de coopérations et mutualisations à différentes échelles.

La sélection des engagements thématiques sera réalisée par la structure sur la base du Cacté :

<https://www.culture.gouv.fr/fr/Thematiques/transition-ecologique/le-cadre-d-action-et-de-cooperation-pour-la-transformation-ecologique>

- Engagement méthodologique obligatoire sur la 1^{ère} année de la CPO
- Entre 3 et 5 engagements thématiques minimum sur la durée de la CPO et dont le choix doit intervenir après la réalisation de l'engagement méthodologique
- Pour chaque engagement choisi, plusieurs leviers d'action peuvent être mobilisés.

**CADRE D' ACTIONS ET DE COOPERATION POUR LA TRANSFORMATION
ECOLOGIQUE
(CACTé)**

Liste des engagements

N° Engagement	Intitulé
1	Mobilité durable des publics et des usagers
2	Circulation des professionnels et des œuvres
3	Réduction des consommations de fluides
4	Alimentation responsable
5	Ecoconception des projets artistiques et d'enseignement artistique
6	Numérique et équipements soutenable
7	Communication responsable
8	Réduction et gestion des déchets et des pollutions
9	Adaptation et durabilité du bâti et des sites culturels et d'enseignement
10	Respect et protection de la diversité